

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 70 (1941)

Heft: 3

Rubrik: Un jubilé à l'École secondaire professionnelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un jubilé à l'Ecole secondaire professionnelle

M. Louis Plancherel, professeur à l'E. S. P. et membre de notre Société d'éducation, vient de fêter ses 25 ans d'enseignement. A cette occasion, le Conseil communal de Fribourg lui a adressé une lettre de félicitation pour tout son dévouement à la cause scolaire. M. Plancherel enseigne, avec une rare compétence, le dessin et les travaux manuels. Mentionnons, en outre, que M. Louis Plancherel est l'auteur du dessin du drapeau de la Société fribourgeoise d'éducation.

La rédaction du *Bulletin pédagogique* tient à lui présenter aussi ses compliments avec ses vœux les plus sincères pour la continuation d'une longue et fructueuse carrière.

Une question actuelle : l'utilisation des loisirs

Mettre son temps à profit est une qualité bien helvétique. Faisons-la fructifier dans le domaine des loisirs, car cela nous est plus que jamais nécessaire. Par suite du nouvel horaire de travail, les loisirs de chaque soir et ceux du samedi augmentent notablement le temps libre dont nous disposons.

Nombre de nos jeunes ont besoin d'aide et de conseils s'ils veulent utiliser leurs loisirs à se développer physiquement et intellectuellement, à acquérir une formation professionnelle ou générale.

La fondation *Pro Juventute*, qui a fait depuis des années de précieuses expériences, les met aujourd'hui au service des efforts tentés en faveur d'une saine et judicieuse occupation des loisirs. Elle offre aussi le concours de ses milliers de collaborateurs bénévoles. A la ville comme à la campagne, des conseillers spécialisés et des chefs d'organisations de loisirs déjà sur la brèche prêteront leur appui et ouvriront la voie à de nouvelles initiatives. On s'efforcera surtout de servir une féconde utilisation des loisirs dans la famille et la commune.

Au seuil d'une année décisive, *Pro Juventute* estime avoir non seulement le droit, mais encore le devoir d'adresser un appel à tous les Suisses : Que chacun emploie judicieusement ses loisirs, il servira utilement le Pays ! Nous prions les autorités, éducateurs, patrons et employés, associations religieuses et sociales de toute la Suisse de nous seconder dans notre tâche.

Société des institutrices

Réunion mensuelle. — A Fribourg : jeudi 20 février, à 2 h., à Sainte-Ursule.

Conférence de M. l'abbé Dr Marmier. — Thé. — Loto.

Toutes les institutrices sont cordialement invitées.